

Contact : Valérie Vanparys, valerie@gestiondifferentiee.be
Pôle wallon de Gestion Différenciée ASBL
47 chaussée de Namur
5030 Gembloux, Belgique



Enquête sur la perception de la végétation spontanée par les citoyens wallons

Rapport complet



Sommaire

1. Introduction	3
1.1. Contexte.....	3
1.2. Objectifs.....	3
1.3. L'association organisatrice.....	3
2. Méthode	3
2.1. Echantillonnage.....	3
2.2. Période	4
2.3. Enquêteurs	5
2.4. Questionnaire.....	5
3. Résultats	5
3.1. Question 1 : limite de tolérance	5
3.1.1. sur un revêtement pavé	6
3.1.2. sur des chemins en gravier (bordés de pelouse)	6
3.1.3. dans des cimetières	7
3.2. Question 2 : <i>De manière générale, prêtez-vous attention à la végétation spontanée ?</i>	9
3.3. Question 3. <i>Qu'est-ce qui vous dérange dans la végétation spontanée ?</i>	11
3.4. Question 4. <i>Souhaitez-vous une réduction/un abandon des herbicides chimiques dans les espaces communaux?</i>	12
3.5. Question 5. <i>Selon vous, les herbicides (chimiques) sont-ils dangereux</i>	13
3.6. Question 6. <i>Dans quelques années, les services communaux n'auront plus le droit d'utiliser de pesticides. Seriez-vous prêt alors à accepter que certains espaces prennent un aspect plus naturel?</i>	14
3.7. Question 7. <i>Parmi ces 4 cimetières, lequel recommanderiez-vous comme modèle à votre commune ? (Pourquoi ?)</i>	16
3.8. Analyse des liens entre questions	17
3.9. Résultats annexes au questionnaire.....	18
4. Discussion et conclusions.....	19
4.1. Fiabilité des résultats	19
4.2. Souhait de contrôler la végétation	19
4.3. Facteurs influençant la tolérance à la végétation spontanée	19
4.4. Pistes d'action pour réduire l'utilisation d'herbicides	20
4.5. Comparaison avec les résultats d'autres études	20
4.6. Comparaison avec les expériences de communes :	22
4.7. Conclusion pour les élus.....	22
4.8. Conclusion pour les gestionnaires	22
4.9. Conclusion concernant la sensibilisation des citoyens.....	23
4.10. Perspectives d'études	24
5. Remerciements	24

1. Introduction

1.1. Contexte

Un des éléments de solution pour la réduction des herbicides chimiques dans les espaces publics est une certaine tolérance à la végétation spontanée (communément appelée « mauvaises herbes »), voire l'enherbement volontaire de certains revêtements. Malgré les avantages de cette solution en termes financiers et environnementaux, beaucoup de décideurs hésitent à utiliser cette solution, par crainte des réactions des usagers.

Cette enquête a été réalisée pour estimer si les craintes des décideurs sont fondées, autrement dit, pour estimer si les citoyens wallons sont effectivement contre l'idée de voir plus de végétation spontanée dans les espaces publics. Le cas échéant, cette enquête devrait permettre d'identifier les blocages et de savoir si et comment on pourrait amener la population à voir cette végétation spontanée de manière moins négative.

1.2. Objectifs

- Dresser un bilan de l'opinion publique sur la végétation spontanée (ou « mauvaises herbes ») en Wallonie.
- Mieux comprendre comment les citoyens wallons perçoivent la végétation spontanée dans les espaces communaux.
- Estimer leur limite de tolérance à la végétation spontanée.
- Déterminer si les citoyens sont prêts à accepter plus de végétation spontanée dans le cadre d'une démarche environnementale.
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux liés au désherbage et à la gestion des espaces communaux.

1.3. Association organisatrice

Le Pôle wallon de gestion différenciée est une asbl soutenue par la Région wallonne pour aider les communes wallonnes à mettre en place une gestion différenciée des espaces publics. La réalisation de cette enquête fait partie des projets de l'asbl approuvés par la Région Wallonne dans le cadre de la convention 2011-2012.

2. Méthode

2.1. Echantillonnage

Onze communes wallonnes ont été choisies pour l'enquête de façon à représenter le mieux possible l'ensemble des communes wallonnes en termes de taille (nombre d'habitants) et de localisation. Les nombres approximatifs d'habitants dans les 11 communes choisies vont de 2.500 à plus de 90.000 (Tableau 1). Leur superficie varie de 2.300 à 14.000 ha, avec des densités de population allant de 40 à 1.500 hab/km² environ. Une à trois communes ont été choisies dans chaque province wallonne : une dans le Brabant Wallon, deux dans les provinces du Hainaut, de Namur et du Luxembourg et trois communes dans la province de Liège.

Parmi ces communes, certaines appliquent déjà une ou plusieurs méthodes de gestion alternative des espaces communaux (lutte alternative contre les ravageurs, réduction

des herbicides, semis de prairies fleuries indigènes...) ou appliquent une gestion différenciée. D'autres communes appliquent une gestion plus traditionnelle. Six d'entre elles ont adopté un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). Certaines sont touristiques, d'autres ont une activité plus industrielle ou agricole, d'autres peuvent être qualifiées de communes « dortoir ». Leur majorité politique est variée.

Dans chaque commune, les enquêtrices se sont postées dans des lieux publics extérieurs, fréquentés par les citoyens : devant la maison communale, la gare, le marché, les parcs, les centres de loisirs, lors de festivités locales etc., à la fois dans les quartiers urbains et ruraux.

Tous les passants adultes (>18 ans) ont été abordés jusqu'à obtention d'un nombre de réponses représentatif du nombre d'habitants de la commune (Tableau 1). Avant de commencer chaque questionnaire, l'enquêtrice demandait à la personne si elle habitait la commune. Trois à 18% des personnes interrogées n'habitaient pas la commune (Tableau 1).

Tableau 1. Echantillonnage : nombres d'habitants dans chaque commune, nombres de réponses obtenues et parmi celles-ci, pourcentage correspondant à des personnes n'habitant pas la commune.

commune	Nb habitants	Nb répondants	Nb répondants non résidents
A	2500	53	3
B	3300	42	4
C	3900	47	2
D	4400	66	2
F	6800	60	2
G	7500	57	9
H	11000	79	2
I	11000	96	11
J	22000	66	3
K	38000	94	8
L	>90000	57	10

Un total de 717 réponses a été obtenu, allant de 42 à 96 par commune (voir tableau 1). Cette méthode d'échantillonnage a été approuvée par Michel Loriaux, démographe, professeur émérite à l'UCL et à l'Institut Eco-Conseil

2.2. Période

L'enquête s'est déroulée du 2 au 28 juillet 2012. Dans le souci d'obtenir un échantillon représentatif en termes de classes d'âge et de classes sociales, le travail de terrain a été effectué du mardi au samedi, entre 8h30 et 19h. L'échantillon obtenu en termes de sexes et de classes d'âge concorde avec la population wallonne (Tableau 2).

Tableau 2. Représentation des différentes classes d'âge et des sexes dans l'échantillon et dans la population wallonne¹.

Tranche d'âge	% des répondants dans l'échantillon	% approximatif en Wallonie ¹ (% attendu dans l'échantillon)	sexe	% des répondants	% Wallonie
<18 ans	/	26	F	55,1	51,5
18-30 ans	19,5	12 (16)	M	44,9	48,5
30-40 ans	18,5	14 (19)			
40-50 ans	23,7	15 (20)			
50-60 ans	19,1	14 (19)			
>60 ans	19,2	19 (26)			

2.3. Enquêteurs

Pour interroger les citoyens, deux enquêtrices (étudiantes jobistes) ont été engagées par le Pôle GD. Elles ont préalablement été formées à aborder les passants, à se présenter et à poser les questions de manière constante et systématique, sans influencer les réponses.

Elles ont aussi été formées à répondre aux questions des passants sur l'enquête, sur le Pôle GD, sur la gestion différenciée...

2.4. Questionnaire

Le questionnaire comprenait sept questions (voir ci-dessous), certaines étant illustrées de photos. La plupart des questions étaient ouvertes tandis que certaines amenaient à répondre par « oui » ou « non », ou à choisir une photo. Les questions ont été rédigées avec l'expertise de Mr Jacques Valentin, sociologue diplômé en communication et formateur à l'Institut Eco-conseil.

Le questionnaire a été testé pour s'assurer de la clarté des questions et de la pertinence des questions et de leur ordre, suite à quoi une petite correction a été apportée. Une fois l'enquête commencée, le questionnaire est resté le même tout au long de son déroulement et était identique pour toutes les communes.

Certains répondants commentaient ou expliquaient spontanément leurs réponses. Les autres ont été invités à le faire. Tous ces commentaires ont été notés le plus précisément possible et pris en compte dans l'interprétation des résultats. Environ 6 personnes sur 7 ont commenté leurs réponses.

3. Résultats

3.1. Question 1 : limite de tolérance

Des photos ont été montrées aux répondants, représentant 3 niveaux de colonisation par la végétation spontanée dans 3 situations : sur des pavés (espace minéralisé), sur des chemins en gravier dans des parcs (espaces végétalisés) et dans des cimetières. Ces 9 photos ont été montrées successivement aux personnes interrogées et pour chacune, il leur a été demandé « *Trouvez-vous que cette végétation spontanée est acceptable?* ». Les répondants étaient encouragés à répondre par « oui » ou « non ». D'autres réponses on

¹ d'après les statistiques du gouvernement fédéral (2009)
<http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/popwal/>

été enregistrées, telles que « Ca dépend (où) », « Je ne sais pas », « C'est limite »,... Ces réponses ont été groupées dans une catégorie « Autres » (Tableaux 3 à 6).

3.1.1. sur un revêtement pavé



Tableau 3. Pourcentages de réponses

Photo	1A	1B	1C
Oui	35,6	59,7	10,0
Non	62,5	38,2	89,4
Autres	2,0	2,1	0,6

La photo 1A montre des touffes d'herbes couvrant de façon hétérogène sur le revêtement pavé. La végétation couvre moins de 40% de la surface. Leur hauteur est hétérogène, allant de 1 à 15 cm environ.

La photo 1B montre un revêtement où la jointure des pavés est homogènement et complètement couverte d'une courte végétation, ne dépassant pas 3 cm de haut.

La photo 1C montre une végétation spontanée apparaissant de façon hétérogène un revêtement pavé. La végétation couvre environ 50% de la surface et sa hauteur varie de 1 à 40 cm.

Parmi ces trois photos, la végétation de la 1B est acceptée par la majorité des répondants (Tableau 3), tandis que celle de la 1C est la moins bien acceptée. Cela suggère que, sur des pavés, la végétation spontanée est mieux acceptée si elle est courte (<10 cm) et si elle comble (presque entièrement) les joints entre les pavés.

3.1.2. sur des chemins en gravier (bordés de pelouse)

La photo 2A montre un chemin en gravier où de petites touffes d'herbe apparaissent de manière dispersée et hétérogène. Elles couvrent moins de 10% de la surface du chemin et ne dépassent pas 5 cm de haut.

La photo 2B montre un chemin en gravier partiellement et irrégulièrement colonisé par la pelouse. Elle couvre environ 20-30% de la surface du chemin et atteint 15 cm par endroits.

La photo 2C montre un géré selon la technique d'enherbement (c.-à-d. enherber volontairement un espace et le tondre, plutôt que le désherber). La pelouse a colonisé presque 90% de la surface mais sa hauteur ne dépasse pas 5 cm.



Tableau 4. Pourcentages de réponses

Photo	2A	2B	2C
Oui	68,1	46,3	62,5
Non	29,4	51,9	35,7
Autres	2,5	1,8	1,8

La végétation la mieux acceptée est celle de la photo 2A (Tableau 4). La végétation de la photo 2C est également bien acceptée. Cela suggère que, même si la végétation couvre presque toute la surface, elle est bien acceptée tant qu'elle reste courte (env. 5 cm). Cela suggère aussi que la majorité des citoyens acceptent la technique d'enherbement des chemins en gravier.

3.1.3. dans des cimetières

La photo 3A montre une allée de cimetière en gravier au centre de laquelle apparaît une « tache » d'herbe. Celle-ci couvre moins de 40% de l'allée et sa hauteur ne dépasse pas 5 cm.

La photo 3B montre une allée de cimetière en gravier et pavé où des touffes d'herbes apparaissent de manière hétérogène. Elles couvrent environ 30-40% de l'allée et leur hauteur atteint 10 cm par endroits.

La photo 3C montre un cimetière en gravier où des herbes se sont développées. Elles couvrent approximativement 50% de la surface en gravier et atteignent 40 cm.

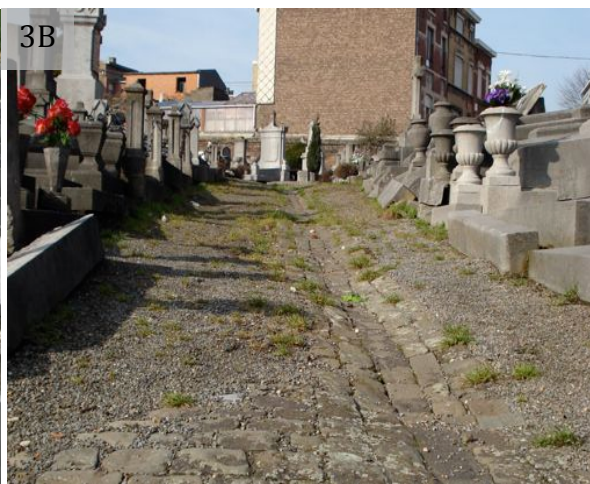


Tableau 5. Pourcentages de réponses

Photo	3A	3B	3C
Oui	45,7	17,7	7,4
Non	52,4	80,8	92,1
Autres	1,9	0,6	0,4

La végétation la mieux acceptée est celle de la photo 3A, bien que moins de la moitié des répondants la trouvent acceptable. Cela suggère que dans les cimetières, l'herbe sous forme de taches, même courte est acceptée par un peu moins de la moitié des citoyens (voir aussi la question 6 p16).

Comparaison des trois séries de photos

Pour comparer plus facilement les résultats des trois types d'espaces considérés (pavés, graviers-parcs et cimetières), la moyenne des trois photos a été calculée (Tableau 6). Cela permet de constater que c'est sur les chemins en gravier des parcs que la végétation spontanée est la mieux acceptée. C'est dans les cimetières qu'elle est le moins bien acceptée.

Tableau 6. Comparaison des résultats pour les trois types d'espace : moyennes des résultats (pourcentages) des différents niveaux de végétation.

	Moyenne photos 1 pavés	Moyenne photos 2 graviers, parcs	Moyenne photos 3 cimetières
Oui	35,2	58,8	23,6
Non	62,9	38,8	74,8
Sans avis	1,5	2,0	0,9

Notons que ce tableau doit être interprété avec prudence car les trois niveaux de végétation dans les trois séries de photos ne sont pas identiques.

- ⇒ La technique d'enherbement des revêtements en pavés ou gravier est tolérée par la majorité des répondants (respectivement par 60 et 62%).
- ⇒ La végétation spontanée est mieux tolérée sur les chemins en gravier dans un parc qu'entre les pavés, ce qui suggère que la végétation spontanée est mieux acceptée dans un cadre végétalisé que dans un cadre minéralisé
- ⇒ Sans surprise, le niveau d'exigence est plus élevé dans les cimetières, mais près de la moitié (46%) des répondants acceptent le niveau de la photo 3A : tache assez concentrée d'herbe courte
- ⇒ **Le niveau de tolérance de la population envers la végétation spontanée varie selon le type d'espace et de revêtement. Cette conclusion est confirmée par les résultats des questions 3 et 6 (p11 et 14), où une partie des réponses commencent par « ça dépend (où) », ou précisent un lieu où c'est (plus) dérangeant.**

Remarque sur la question posée

- Ces résultats doivent être nuancés avec ceux de la question 2 ci-dessous. En effet, les résultats des questions 1.1 à 1.3. ont été obtenus en attirant l'attention des enquêtés sur la végétation spontanée. Or, comme le révèlent les résultats de la question suivante, une partie des personnes interrogées n'auraient probablement pas remarqué cette végétation si personne n'avait attiré leur attention dessus.
- Les enquêtrices ont remarqué que certaines personnes interrogées répondaient à ces questions selon ce qu'elles pensaient être l'opinion publique (souvent négativement : « Non,... les gens n'accepteraient pas ça »), et non selon leur propre opinion. La formulation de la question n'était donc pas parfaitement claire. Une formulation moins ambiguë aurait pu être « Accepteriez-vous cette végétation ? ». Lorsqu'elles s'en rendaient compte, les enquêtrices insistaient pour obtenir l'opinion personnelle du répondant (qui devenait souvent : « Moi ça ne me dérange pas ! »), mais il se peut que cela ait entraîné une sous-estimation du taux d'acceptation de la végétation spontanée. Cette observation révèle également que l'opinion (supposée) de la majorité a un poids considérable dans l'esprit des citoyens.

3.2. Question 2 : De manière générale, prêtez-vous attention à la végétation spontanée (autrement dit les « mauvaises herbes ») dans les espaces publics ?

La question était ouverte. Aucune réponse n'a été suggérée. Les réponses ont ensuite été réparties en 3 catégories expliquées ci-dessous.

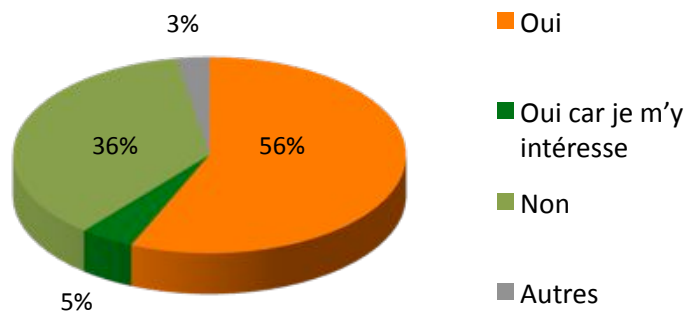


Figure 1. Réponses à la question 2

56,5% des personnes ont répondu « Oui », je prête attention à la végétation spontanée et certaines ont ajouté un commentaire exprimant que cela les dérange. Beaucoup de réponses suggèrent que les répondants ne prêtent attention à la végétation spontanée qu'à partir d'un certain niveau d'enherbement. Certains précisent « quand c'est trop haut », « quand c'est frappant », « quand c'est choquant », « quand c'est flagrant », « quand c'est laissé à l'abandon », « si c'est trop »... Les questions 2 à 4 apportent des précisions par rapport à ce seuil de tolérance. D'autres personnes ont précisé « quand c'est glissant ».

En outre, 4,5% des répondants ont répondu y prêter attention par intérêt. Ils ont répondu « oui, je m'y intéresse » ou « oui, positivement ! ». Remarque : Certains commentaires positifs suggèrent que ces personnes ont répondu en pensant à la végétation spontanée qui pousse dans des espaces végétalisés plutôt que dans des espaces minéraux urbains (comme sur les photos précédentes). Il ont donné des réponses comme « oui, je fais beaucoup de balades nature », « oui, j'aime les bords de route fleuris », ... Enfin, d'autres personnes ont exprimé une attention positive mais vague: « oui, j'aime ces herbes », « oui, je les observe »,...

36% des personnes ont répondu « Non », je ne prête pas attention à cette végétation. Quelques uns précisent qu'ils sont presque toujours en voiture, ou qu'ils sont souvent pressés. Parmi les « non », 13 répondants sur 257 apportent une précision du type « sauf si c'est frappant », « sauf si c'est vraiment choquant », « tant que ça a l'air propre », ou encore « sauf si c'est gênant pour le passage ».

Enfin, **3% de personnes ne se sont pas prononcées** sur cette question ou n'ont pas donné de réponse claire.

Notons que **23 réponses évoquent une nuance en fonction des lieux :**

- « ça dépend où »
- « dans les cimetières »
- « en centre-ville, je fais attention »
- « ça dépend, dans les parcs oui [j'y prête attention], en ville non »
- « ça dépend du lieu, dans un parc ça gêne moins mais en ville ça ne passe pas »
- « à la campagne, je regarde plus »
- « sur les trottoirs, c'est pas toujours beau »
- « si je passe dans l'endroit non, si je m'installe dans le lieu, si je m'arrête alors je commence à le remarquer »

Enfin, il est intéressant de noter que parmi les 403 « oui », 78 personnes ont répondu à la question 3 que rien ne les dérange dans cette végétation. Donc le fait que les « mauvaises herbes » sont remarquées n'implique pas forcément qu'elles dérangent. En soustrayant ces répondants, on constate que 45% des personnes sont incommodées par la végétation spontanée (et y prêtent attention).

⇒ 45% de la population prête attention à la végétation spontanée et la trouve dérangeante

3.3. Question 3. *Qu'est-ce qui vous dérange dans la végétation spontanée ?*

La question était ouverte et les répondants pouvaient donner plusieurs réponses, qui ont toutes été notées le plus rigoureusement possible.

La réponse la plus fréquente est « Rien ». Un tiers des personnes (235 sur 717) ont déclaré que rien ne les dérange dans la végétation spontanée. Beaucoup de gens ont complété leur réponse par un commentaire comme :

« Rien,... ou alors la hauteur »

« Rien. Mais certains endroits doivent être entretenus »

« Rien,... mais c'est plus agréable quand c'est entretenu »

« Rien. C'est plus les déchets humains qui me gênent » (voir plus bas)

« Rien. Il faut remplacer le béton par de l'herbe, laisser pousser ! »

« Rien, c'est la nature ! »

« Rien, c'est naturel. Mais on paye assez de taxes pour que ce soit fait ! »

« Rien. Si c'est trop propre, ça veut sûrement dire qu'on utilise des produits chimiques et ce n'est pas bien »

Voici les autres types de réponses par ordre d'occurrence décroissante :

2. notion d'**entretien, d'abandon ou de négligence** qui revient 216 fois, fait référence à l'entretien. Ex : « C'est mal entretenu », « Il faut que ce soit un minimum entretenu », « Le sentiment d'abandon », « Quand ça a l'air abandonné », « Ca fait négligé »

3. notion de **saleté/propreté** qui revient 136 fois. Ex : « C'est sale », « C'est pas net », « Ca ne fait pas propre », « C'est sale. Ca ne me dérange pas vraiment mais j'aime quand c'est propre et net »

4. notion d'**esthétique** qui revient 120 fois. Ex : « C'est inesthétique, moche », « C'est pas joli », « C'est pas beau, ça fait désordre »

5. la notion de **praticabilité**, voire de **danger**, souvent associé au risque de glissade qui revient 60 fois. Ex : « Ca rend le trottoir moins praticable » (pour marcher, pour les poussettes...), « C'est dangereux, ça peut glisser », « C'est dangereux pour les personnes âgées ».

6. notion d'**image** qui revient 31 fois. Ex : « C'est sale, mal entretenu, ça donne une mauvaise image de la commune », « Ca donne une mauvaise image de l'endroit »

7. la notion de **hauteur** qui revient 29 fois, parfois associée à la notion de prolifération ou de visibilité. Ex : « La hauteur », « Quand c'est trop haut ça me gêne », « Quand on n'arrive pas à les faire partir, quand elles sont envahissantes et trop hautes »

21 personnes ont évoqué les **détritus** dans leur réponse. Ces personnes se divisent en deux groupes. D'une part celles qui pensent que la végétation spontanée amène des

déchets soit par une réponse du type « Rien, le vrai problème ce sont les déchets ». Et d'autre part, celles qui associent la végétation spontanée à la présence de déchets, par exemple « C'est sale, ça pousse à jeter des déchets dedans », « Pas propre, tendance à jeter plus de déchets car ça a l'air abandonné », « C'est mal entretenu et il y a trop de crasses dans les herbes ».

27 personnes ont cité une à trois **espèces de plante** qui les dérangent, souvent en expliquant en quoi elles sont gênantes : piquantes, inesthétiques ou encore trop hautes. Ex : « Les chardons, orties... » « Les herbes pas jolies : les orties, les ronces », « les orties, et les autres plantes qui piquent ».

D'autres notions interviennent moins de 10 fois chacune : le respect (respect des morts dans les cimetières, le respect du citoyen, le fait que ça entraîne un manque de respect...), la dégradation du revêtement, le problème d'écoulement de l'eau, la propagation ou l'invasion, et l'hygiène.

- ⇒ Un tiers des citoyens n'est pas dérangé par la végétation spontanée
- ⇒ 36% n'y prêtent même pas attention
- ⇒ Ce qui dérange le plus souvent dans la végétation spontanée est l'impression de négligence, de manque d'entretien, ou bien l'impression de saleté

3.4. Question 4. *Souhaitez-vous une réduction/un abandon des herbicides chimiques dans les espaces communaux?*

La question était ouverte. Aucune réponse n'a été suggérée.

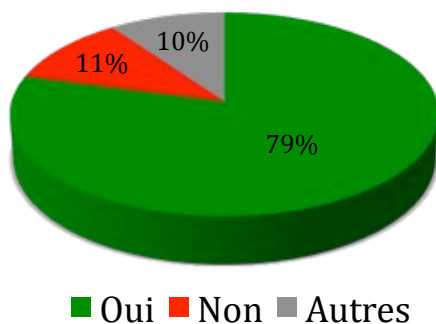


Figure 2. Réponses à la question 4.

Presque 4 personnes sur 5 souhaitent une réduction, voire un abandon complet des herbicides dans les espaces communaux ! Parmi les 565 « oui », 28 personnes se sont fermement opposées à l'utilisation des pesticides en ajoutant un commentaire du type « il est temps ! », « absolument ! » ou encore « je suis tout à fait contre les pesticides ! ». D'autres argumentent en disant qu'il existe des méthodes alternatives pour entretenir sans herbicides (l'eau chaude a été citée plusieurs fois). Une trentaine de personnes ont nuancé leur

réponse par un commentaire du type « S'il existe des alternatives » ou « Mais comment? », suggérant qu'ils ne savent pas s'il existe des alternatives. Une douzaine de personnes ont répondu de manière plus vague : « Oui, si possible ».

Parmi les 78 personnes ayant répondu « non », la plupart ont expliqué que selon eux, les pesticides sont nécessaires pour gérer les espaces : « Non, sinon ce ne sera pas bien entretenu », « Non, comment faire sans ? », « Sinon à la main ça repousse une semaine après ».

Notons que la plupart des répondants ont exprimé la nécessité d'entretenir les espaces publics ou un souhait de « propreté », même sans herbicide. Sept personnes ont précisé « Oui, si ça reste entretenu ».

La plupart des personnes ayant répondu autrement que par « oui » ou « non » hésitaient et n'ont pas donné de réponse claire. D'autres ont répondu qu'ils n'avaient pas d'avis sur le sujet.

Seules deux personnes ont spontanément fait un commentaire suggérant la tolérance aux « mauvaises herbes » comme une alternative, « J'aime mieux la verdure que les pesticides ! » et « Je préfère de l'herbe partout ! ».

- ⇒ Un abandon progressif des herbicides par une administration communale devrait donc être bien accueilli par la grande majorité des citoyens (79%)
- ⇒ Cependant, une partie des répondants a exprimé le souhait que, même sans herbicides, les espaces restent entretenus
- ⇒ Une grande partie de la population semble savoir qu'il existe des alternatives aux pesticides
- ⇒ La plupart des personnes ayant répondu « non » semblent ne pas connaître d'alternative aux pesticides. Une petite partie en connaissent mais ne sont pas satisfaits de leur efficacité.

3.5. Question 5. Selon vous, les herbicides (chimiques) sont-ils dangereux

- pour l'environnement
- pour la santé humaine ?

Tableau 7. Pourcentages de réponses

	Environnement	Santé
Oui	85,4	85,4
Non	6,3	5,7
Autres	8,2	8,8

Tableau 8. Différentes réponses enregistrés

Environnement	Santé	Nombre
Oui	Oui	577
Non	Non	29
Je ne sais pas	Oui	25
Je ne sais pas	Je ne sais pas	21
Non	Oui	11
Oui	Je ne sais pas	8
Ca dépend	Ca dépend	6
Oui	Non	5
Non	Je ne sais pas	5
Oui	Ca dépend	2
Ca dépend	Non	2
Je ne sais pas	Non	1

Plus de 85% des répondants disent que les pesticides sont dangereux pour l'environnement et pour la santé. Environ 8% des personnes interrogées ont répondu « je ne sais pas » en laissant entendre qu'ils n'avaient pas d'information (suffisante) ou qu'ils n'étaient pas convaincus par les informations reçues. Certaines personnes ont répondu par « ça dépend » du pesticide et/ou de la dose.

« Non » est la réponse la moins fréquente. Certaines personnes ayant répondu « Non » ont ajouté une remarque concernant les bonnes pratiques, du type « Si on respecte les doses ce n'est pas dangereux », « Si on met un masque et qu'on fait attention, ça va ».

Il est intéressant de noter que les réponses sont le plus souvent cohérentes entre le sujet de l'environnement et celui de la santé : seulement 8% des personnes ont donné une réponse différente pour ces deux sujets.

Parmi les personnes qui connaissent les dangers des pesticides, 7% ont répondu « non » à la question précédente, sur la réduction de ces produits. Une personne a même précisé : « les pesticides sont dangereux à outrance mais sont parfois nécessaires ».

⇒ Ces résultats indiquent que la grande majorité de la population est informée et consciente des dangers des pesticides, mais certains (7%) pensent qu'il s'agit d'un mal nécessaire.

3.6. Question 6. Dans quelques années, les services communaux n'auront plus le droit d'utiliser de pesticides. Seriez-vous prêt alors à accepter que certains espaces prennent un aspect plus naturel?

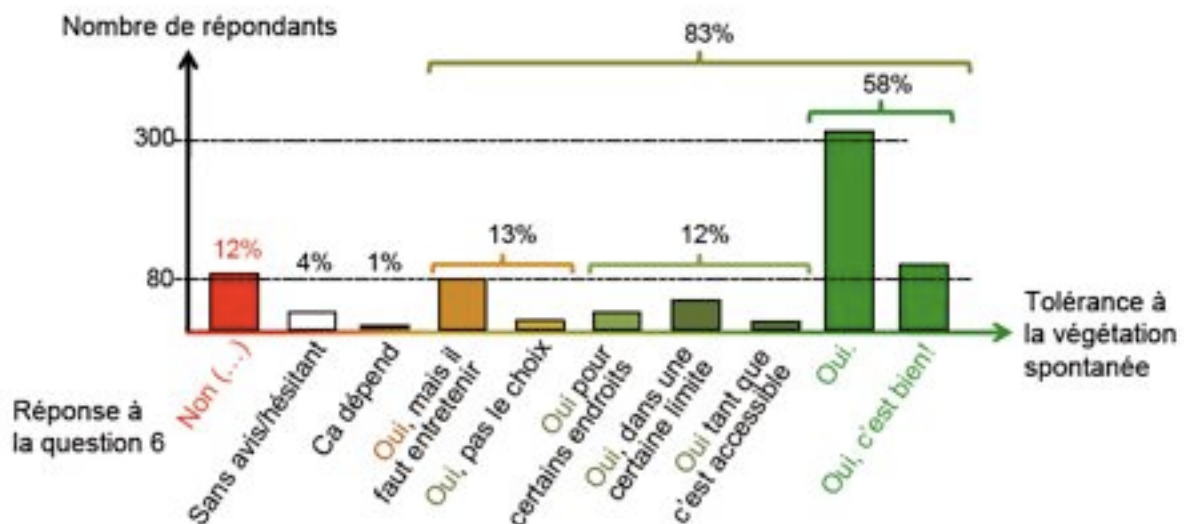


Figure 3. Réponses à la question 6, avec en ordonnée, le nombre de répondants correspondant à chaque type de réponse et en abscisse, un classement des différentes réponses.

Seul **12% des répondants sont contre l'idée** de voir certains espaces prendre un aspect plus naturel. Parmi ces 88 personnes ayant répondu « non », la majorité a ajouté qu'il faudra trouver d'autres méthodes que les pesticides pour que les espaces restent propres et entretenus. Une petite partie (7 répondants) ont nuancé leur réponse avec les

lieux où ils ne pourraient pas accepter plus de « nature » : « Dans les parcs, oui, mais pas dans la rue », « Pas dans les cimetières en tout cas ».

5% des personnes n'ont pas répondu par « oui » ou « non », mais par « ça dépend » ou « je ne sais pas ». La plupart de ces personnes ont précisé des endroits où c'était acceptable, ou bien une limite de tolérance.

83% des personnes interrogées ont répondu « oui » pour des espaces plus naturels. En examinant les commentaires associés à ces réponses, les répondants peuvent être classés selon qu'ils sont plus ou moins favorables à des espaces plus naturels. Les 592 réponses peuvent être classés comme suit (du « oui » le moins convaincu au « oui » le plus convaincu, de gauche à droite sur la **Figure 3**) :

- 81 personnes ont exprimé le souhait que les espaces soient entretenus, entretenus : « Oui mais il faut quand-même entretenir ! ». Ces réponses sont difficiles à interpréter puisque dans la question, le terme « plus naturel » sous-entend « moins d'entretien ». Ces réponses peuvent donc correspondre à une façon détournée de répondre « non ». Ou bien, ces personnes sous-entendaient peut-être qu'elles souhaitent un minimum d'entretien, pour éviter l'aspect abandonné. Enfin, il est possible que ces personnes aient mal compris la question. ont répondu « Oui, s'il existe des alternatives » ou « Oui, car il existe d'autres solutions, » ou encore « Oui, il y a l'arrachage, créer de l'emploi ». Qu'elles soient conscientes ou non de l'existence de solutions alternatives aux pesticides, ces personnes expriment leur souhait que les espaces soient entretenus. Ceci ne répond pas vraiment à la question concernant des espaces d'aspect plus naturel.
- 14 ont répondu « oui » à contrecœur : « Oui, il faudra bien », ou « On n'aura pas le choix »
- 26 ont ajouté une nuance par rapport aux lieux, précisant que certains lieux se prêtent mieux aux aménagements naturels (ce qui se rapproche du concept de gestion différenciée) « pour certains endroits », « mais ça dépend où », ou « pas sur les trottoirs ou les pavés », ou « dans certains espaces OK mais pas dans les cimetières, par exemple »...
- 45 ont exprimé une limite de tolérance, parfois en faisant référence aux photos des premières questions : « Oui, mais dans la limite de ce que j'ai dit pour les photos », « Oui, mais dans une certaine limite », « Tant que ça n'a pas l'air abandonné », « Oui un peu, mais pas d'herbes hautes, il faut un minimum d'entretien »...
- 12 des répondants sont soucieux que la praticabilité des espaces soit maintenue : « Oui, tant que ça ne gêne pas le passage », « Tant que ça reste accessible », « Si les chemins restent faciles d'accès »...
- 102 ont donné un « oui » averti et enthousiaste, du type « Oui, c'est une question de santé publique, ça vaut la peine et la population pourrait aider aussi à cet entretien des biens publiques », « Oui, pour les enfants, pour s'amuser et découvrir la nature », « Oui, c'est bien plus joli ! », « C'est important pour le développement d'insectes, de petits animaux... Surtout pour les papillons, car il y en a de moins en moins », « J'aime mieux avoir plus de végétation que de mettre des pesticides », ou tout simplement « Oui, ça ne me dérange pas ».
- 312 ont simplement répondu « oui ».

Notons aussi que 4 personnes ont ajouté un commentaire du type « On s’y habituera », suggérant qu’il y a un potentiel à modifier les habitudes et les mentalités actuelles qui freinent la tolérance à la végétation spontanée.

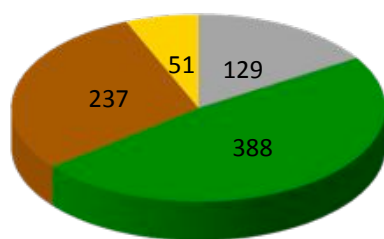
⇒ Seuls 12% des répondants sont opposés à l’idée que les espaces communaux prennent un aspect plus naturel, alors que 58% des répondants y sont favorables, voire très favorables. Entre ces deux extrêmes, on trouve toute une gamme de réponses intermédiaires, des personnes qui sont plus ou moins pour cette idée, moyennant certaines restrictions.

3.7. Question 7. Parmi ces 4 cimetières, lequel recommanderiez-vous comme modèle à votre commune ? (Pourquoi ?)

Ces quatre photos de cimetières ont été montrées simultanément aux personnes interrogées. :



Comme une série de répondants (73) ont donné plusieurs réponses, sans arriver à se décider entre deux types de cimetières, les résultats sont présentés ci-dessous sous forme de fréquences, c.-à-d. le nombre total de fois que chaque cimetière a été cité par les répondants. La somme des réponses est donc supérieure au nombre total de répondants.



■ A ■ B ■ C ■ D

Le cimetière revenant de loin le plus souvent dans les réponses est le cimetière B, ayant été choisi par près de la moitié des répondants. Il est entièrement couvert de gazon bien tondu, comprenant quelques arbres, type américain. Pour expliquer leur préférence, les notions revenant le plus souvent sont celles de verdure et d'entretien (

Tableau 7).

Tableau 7. Nombre d'occurrences de chaque notion citée pour expliquer son choix. (Seules les réponses des personnes ayant choisi un seul cimetière ont été analysées ci-dessous)

	B	C	A	D
Verdure	124	26		9
Entretien, propreté	79	52	63	2
Nature	58	39		9
Beauté	36	20		8
Calme, repos	24	7	2	3
Vie, gaieté	18	12	1	1
Présence d'arbres	9	58		3
Fleurissement		12		
Accès facile			11	1
Absence d'herbe			8	
Nb réponses analysées	267	172	81	34

La photo C, correspond à un type de cimetière présent mais rare en Wallonie : boisé, fleuri, avec une certaine présence d'herbes (désherbé sans herbicides chimiques) et a été choisi par un tiers des répondants.

Notons que le type de cimetière le plus fréquent en Wallonie, correspondant à la photo A, n'arrive qu'en troisième position des préférences. Notons aussi que personne ne qualifie ce cimetière de beau, mais plutôt de propre. Notons que près de 60% des personnes ayant choisi ce cimetière comme modèle ont plus de 50 ans.

Enfin, moins de 10% des répondants ont choisi la photo D, correspondant à un cimetière couvert d'une pelouse fleurie, d'une hauteur d'environ 20 cm. Ce qui plaît le plus dans ce cimetière est la verdure et le côté naturel.

⇒ Pour satisfaire à la majorité des citoyens, les futurs aménagements de cimetières devraient être couverts de gazon tondu, éventuellement agrémenté d'arbres, pour ressembler à la photo B.

3.8. Analyse des liens entre questions

Etonnamment, les personnes qui disent prêter une attention positive à la végétation spontanée (question 2 p9) acceptent moins souvent la végétation montrée sur les

photos de la question 1. Ces personnes ont peut-être répondu à la question 2 en pensant à un autre type de végétation spontanée que celle des photos (les bords de route en fauchage tardif, les réserves naturelles...). Une autre explication pourrait être que ces personnes ne font effectivement pas attention à la végétation spontanée de manière générale, mais lorsque l'on attire leur attention dessus en leur montrant des photos et en les interrogeant, ils jugent cette végétation non acceptable. Nous pourrions donc conclure qu'à moins que quelqu'un attire leur attention sur la végétation spontanée, ces personnes n'y prêtent pas attention et ne devraient dès lors pas s'en plaindre. L'étude de Menozzi a mis en évidence un phénomène similaire (voir p.21).

Par contre, les gens qui sont très favorables à des espaces plus naturels (les « Oui, c'est bien ! » à la question 6) acceptent mieux la végétation des photos. Notons aussi qu'ils sont presque tous conscients des dangers des pesticides et plus de la moitié d'entre eux a répondu que rien ne les dérangeait dans cette végétation

On pourrait penser que les gens qui ne veulent pas d'espaces verts plus naturels (« non » à la question 6 p14) ne sont pas conscients des dangers des pesticides (question 5 p13) et ne sont pas favorables à leur réduction (question 4 p13), mais ce n'est pas le cas. Respectivement 71 et 67% d'entre eux savent que les pesticides sont dangereux pour l'environnement et la santé et 59% souhaitent une réduction des pesticides. Beaucoup de ces personnes soulèvent la possibilité (et la nécessité) de désherber à la main (engager du personnel), de recourir à des herbicides bios, ou à des méthodes thermiques ou mécaniques. D'autres disent seulement qu'il faudra trouver d'autres moyens, mais que les espaces doivent garder un aspect entretenu.

Les patrons de réponses « extrêmes » ont été cherchés :

- 2 personnes sont extrêmement contre la végétation spontanée : elles ont répondu « non » pour toutes les photos de la question 1, « oui » à la question 2, « sale, mal entretenu » à la question 3 et « non » aux questions 4 à 6. Elles ont choisi le cimetière A comme modèle.
- 20 personnes sont extrêmement favorables à la végétation spontanée : elles ont répondu « oui » pour toutes les photos de la question 1, « non » ou « oui, je m'y intéresse » à la question 2, « rien » à la question 3 et « oui » aux questions 4 à 6. La plupart de ces personnes ont choisi le cimetière B ou D comme modèle. Aucune n'a choisi le cimetière A. Parmi ces personnes, les sexes, les tranches d'âge et les 11 communes de l'enquête sont représentés de façon assez équivalente.

Cela suggère que dans la population wallonne, il y a plus de gens « extrêmement pour » que de personnes « extrêmement contre » la végétation spontanée. Cela rejoint la conclusion de la question 6 (p14).

3.9. Résultats annexes au questionnaire

Les enquêtrices ont rapporté plusieurs faits intéressants suite à leurs discussions avec les répondants :

- Plusieurs répondants ont réalisé au cours du questionnaire qu'ils n'étaient pas au courant des pratiques de gestion de leur commune, et semblaient regretter ce manque d'information.

- Il semble que seuls 2 ou 3 répondants n'aient jamais entendu parler de pesticides, mais la majorité des répondants ont montré qu'ils étaient conscients que les pesticides sont dangereux. Certains ont cité des causes de ces dangers (la contamination par inhalation, la nécessité de se protéger la peau, les yeux, etc) mais la grande majorité des gens ne peuvent pas les expliquer.
- Quelques personnes ont dit qu'ils ne croyaient pas ce qu'ils entendaient (dans les médias ou autres) concernant les dangers des pesticides. Ils ont tenu des propos tels que « On en utilise depuis longtemps, si c'était dangereux on le saurait ! » ou « J'en utilise depuis toujours et je n'ai aucun problème ! » ou encore « On a tendance à diaboliser la chimie »
- La notion de saleté associée à la végétation spontanée est très présente mais paraît peu solide. Les enquêtrices, curieuses, ont discuté avec quelques unes des personnes concernées pour comprendre cette idée. Une partie des répondants associe la végétation spontanée à la présence de débris, mais beaucoup sont incapables d'expliquer en quoi la végétation spontanée est sale.
- Une partie des répondants ont interrogé les enquêtrices sur la gestion différenciée et semblaient intéressés par le concept.

4. Discussion et conclusions

4.1. Fiabilité des résultats

Les résultats des questions 1.1 à 1.3, ont pu être influencés par d'autres éléments que la végétation spontanée apparaissant sur les photos. Par exemple, l'état légèrement dégradé des pavés sur la photo 1.1.A et les tombes délabrées sur la photo 1.3.B, ont pu entraîner une plus faible acceptation de la végétation. Dans ce dernier cas quelques personnes ont d'ailleurs mentionné ce détail dans leur réponse. Il est possible que certains répondants aient été influencés par ces détails, peut-être même inconsciemment.

4.2. Souhait de contrôler la végétation

Un autre résultat qui ressort de l'ensemble de cette enquête est le souhait des répondants que les espaces communaux soient entretenus, c.-à-d. que la végétation y soit contrôlée pour qu'ils n'aient pas l'air abandonnés ou pour qu'ils aient l'air propres. Près de 6 répondants sur 10 ont parlé au moins une fois d'entretien au cours du questionnaire.

En ce qui concerne la méthode utilisée pour contrôler la végétation, la majorité des répondants sont favorables à une réduction des herbicides chimiques.

4.3. Facteurs influençant la tolérance à la végétation spontanée

- Le cadre : la végétation spontanée est moins tolérée dans un cadre urbain et minéralisé que dans un cadre rural et végétalisé. Les cimetières constituent un cadre particulier où la végétation est 0,5 à 2 fois moins tolérée qu'ailleurs, sauf si le cimetière est aménagé en cadre de verdure, comme en atteste le succès de la photo B dans la question 7 (p.16).
- La hauteur de la végétation : en-dessous de 5 cm de hauteur, 46 à 68% des répondants acceptent la végétation

- La présence de détritus : bien que cela ne faisait pas l'objet d'une question dans l'enquête, la fréquence à laquelle les répondants mentionnaient le problème de détritus laisse penser que celui-ci influence la perception de la végétation. La présence de détritus semble accentuer le sentiment de laisser-aller parfois associé à la végétation spontanée.

4.4. Pistes d'action pour réduire l'utilisation d'herbicides

- Sensibiliser, informer
 - o pour changer le regard sur la végétation spontanée
 - o pour montrer qu'entretenir sans herbicide est possible (mais pas facile). Les enquêtrices ont rapporté que certaines personnes semblaient contentes de confier leurs craintes par rapport à la future interdiction des pesticides
- Gérer autant que nécessaire mais aussi peu que possible :
 - o En priorité dans les espaces minéralisés comme les cimetières, les rues en zone urbaine
 - o Limiter la hauteur de la végétation
- Signaler, montrer que les espaces sont entretenus (panneaux, articles dans le bulletin communal, dépliants, séances d'information, journée d'action citoyenne...)
- Améliorer la gestion des déchets : puisque les détritus semblent accentuer le sentiment de laisser-aller associé à la végétation spontanée, la diminution des déchets devrait entraîner une meilleure acceptation de la végétation spontanée. Lutter contre les déchets et les mauvaises herbes sont deux actions d'entretien différentes pourtant souvent associées dans une lutte pour la propreté. Or, il y a une différence fondamentale entre les deux, puisque la lutte contre les mauvaises herbes n'est pas favorable à l'environnement ni à la santé, contrairement la lutte contre les déchets. Ceci devrait être assez facile à expliquer à la population, puisqu'elle est consciente des dangers des pesticides. Et un effort de lutte contre les déchets devrait lui permettre de mieux accepter la végétation spontanée.
- Réaménager les espaces existants et concevoir de nouveaux aménagements gérables :
 - o Engazonner une partie des revêtements semi-perméables (pavés, gravier) en laissant la végétation les coloniser ou en semant du gazon
 - o Favoriser les revêtements végétalisés (pelouses, plantes couvre-sols...) plutôt que minéralisés (pavés, gravier, asphalte...)
 - o Privilégier les cimetières engazonnés

4.5. Comparaison avec les résultats d'autres études

De manière générale, les résultats de cette enquête concordent avec les enquêtes similaires effectuées en France.

Enquête ACCEPTAFLORE

Dans le cadre de l'étude intitulée ACCEPTAFLORE (Références p24) réalisée par la plateforme Plante & Cité, les enquêteurs ont demandé aux passants ce qui leur plaisait et déplaisait dans la végétation spontanée qu'il voyaient devant eux (au pied d'un arbre, dans un parc,...). Parmi ce qui plaît, « rien » (21%), les couleurs (18%) et la nature (17%) sont les réponses les plus fréquentes. Parmi ce qui déplaît, « rien » (19%), le

manque d'entretien (18%) et la saleté (14%) sont les réponses les plus fréquentes, ce qui concorde avec les réponses à la question 3 (p 11).

La question « prêtez-vous attention à la végétation spontanée » (question 2 p9) a également été posée dans l'étude ACCEPTAFLORE et a donné 52% de réponses positives, ce qui est légèrement inférieur mais tout à fait comparable à nos résultats (56%). Le fait que la végétation spontanée est mieux acceptée dans un cadre végétal (parc, square, zone rurale) que dans un cadre minéral (pied d'arbre d'alignement, place, trottoir ou autres zones urbaines) avait déjà été mis en évidence par ACCEPTAFLORE.

Enquête d'E. Zadjian

L'enquête effectuée à Toulouse par E. Zadjian (Références p24) a révélé que la nuisance esthétique des « mauvaises herbes » était classée en 9^e position sur 10, les plus fréquemment citées étant les déchets et la dégradation du mobilier urbain. L'auteur a demandé aux répondants de classer 13 nuisances potentielles des mauvaises herbes par ordre d'importance. En 3^e position des nuisances, on trouve l'accumulation de déchets (après les allergies respiratoires et la toxicité par ingestion, qui n'ont pas été citées par les répondants à notre enquête), qui a également souvent été citée lors de notre enquête. En demandant aux passants s'ils étaient prêts à accepter un état d'enherbement global plus important dans le but de réduire les quantités d'herbicides utilisées, E. Zadjian a obtenu 77% de réponses positives, ce qui est légèrement plus faible que dans nos résultats (83% voir p14). L'auteur a ensuite demandé aux passants s'ils accepteraient de payer plus d'impôts afin de permettre l'utilisation de méthodes de désherbage plus coûteuses mais plus respectueuses de l'environnement pour maintenir un état d'enherbement correct, et a obtenu 69% de réponses positives. Enfin, notons que seuls 2% déclaré à E. Zadjian avoir déjà porté plainte pour une présence de mauvaises herbes.

Les résultats d'E. Zadjian complètent donc bien les nôtres pour montrer l'importance relative des nuisances causées par la végétation spontanée, et appuient notre conclusion que l'opinion publique sur celle-ci ne devrait pas être considérée comme un frein à la réduction des herbicides.

Par ailleurs, les seuils d'intervention proposés par E. Zadjian sont cohérents avec les résultats de notre enquête. Selon l'auteur, un recouvrement important du revêtement par la végétation est tolérable tant que la végétation ne dépasse pas 7 cm de haut, excepté dans les cimetières, ce qui concorde avec nos résultats.

Enquête de Menozzi

L'anthropologue M-J Menozzi a publié en 2007 une étude sociologique réalisée à Rennes, sur la perception des « mauvaises herbes ». L'auteur a, entre autres, interrogé une vingtaine d'habitants, en partant de photos d'éléments végétaux, horticoles ou sauvages, prises dans leur quartier. Il ressort de cette étude plusieurs éléments pouvant être mis en rapport avec nos résultats.

Tout d'abord, Menozzi rapporte que les enquêtés étaient souvent étonnés que les photos aient été prises en bas de chez eux. Cela souligne, tout comme nos résultats, que les citoyens ne prêtent pas tous attention à la végétation, même près de chez eux. Ensuite, Menozzi explique que, pour les personnes interrogées, le lien entre la qualité de l'eau et le désherbage des espaces publics n'est pas du tout évident. Par ailleurs, elle rapporte que, même si la plupart des gens se disent concernés par l'environnement, ils considèrent que la résolution des problèmes n'est pas de leur ressort (la responsabilité est souvent rejetée sur les autres, notamment les pratiques agricoles). Ceci appuie notre conclusion sur l'importance de la sensibilisation de la population (voir point 4.9.)

4.6. Expériences de communes

En Wallonie, rares sont les communes qui ont déjà fait l'expérience volontaire de la tolérance aux « mauvaises herbes », et encore plus rares sont celles qui peuvent donner un retour de cette expérience. Mais en France, quelques unes s'y sont lancées et ont montré qu'une volonté politique forte et une campagne de communication sont souvent la clé de la réussite. A Boigny-sur-Bionne (Loiret), par exemple, les pesticides ont été complètement abandonnés en 2009. Depuis lors, les espaces communaux sont désherbés à la main, ou avec des brûleurs à flamme directe. Avec ces techniques, les « mauvaises herbes » réapparaissent après quelques semaines, et les équipes d'entretien étant insuffisantes pour suivre le rythme, ces « mauvaises herbes » sont devenues chose courante dans la commune. L'adjointe au maire témoigne que la première année fut très difficile, de nombreuses personnes se plaignant de cette « négligence » après des élus, parfois de manière assez agressive. Mais à force de communication (animations scolaires, séances d'informations, supports fournis par l'asbl Loiret Nature Environnement,...), les citoyens se sont progressivement habitués au nouvel aspect des espaces publics.

4.7. Conclusion pour les élus

Cette enquête montre que la majorité de la population est favorable à la réduction de l'utilisation d'herbicides et à des espaces publics d'aspect plus naturel. L'opinion publique est donc favorable à une gestion plus écologique des espaces publics. Cependant, les « mauvaises herbes » sont encore perçues négativement par une partie de la population (environ 2/3).

Pour changer les pratiques d'entretien des espaces communaux (réduire les herbicides), les élus ont dès lors le choix entre deux options :

- Mettre des moyens importants dans la gestion alternative intensive (manuelle, thermique ou mécanique) de la végétation spontanée, de sorte que celle-ci soit aussi bien contrôlée qu'avant (avec des herbicides)
- Mettre des moyens importants dans la communication pour amener les citoyens à percevoir autrement la végétation spontanée et ne pas chercher à obtenir un résultat de désherbage égal

Il est probable que cette deuxième option engendre des frais moins importants que la première. De plus, la deuxième option est plus favorable à l'environnement, puisque la végétation spontanée fait partie de la biodiversité. Enfin, la communication permet d'encourager les citoyens à adopter des pratiques plus écologiques chez eux.

Par ailleurs, cette enquête apporte des informations utiles pour les futurs aménagements. Concernant les cimetières, il apparaît que les cimetières engazonnés sont les plus appréciés par la population. Etant donné que ce type de cimetière est compatible avec une gestion sans herbicide, il est vivement recommandé pour les futurs aménagements.

4.8. Conclusion pour les gestionnaires et aménagistes

Cette enquête fournit des informations intéressantes pour mieux gérer le travail de désherbage.

Seuil d'intervention et priorité de désherbage

Il n'est pas nécessaire d'intervenir tant que la hauteur de la végétation spontanée ne dépasse pas 5 cm. Au-delà de ce seuil, il est préférable d'intervenir en priorité dans les espaces minéralisés (pavés...), puis dans les espaces verts.

Quelle que soit la méthode, ce qui importe à la population, c'est surtout que les espaces publics soient entretenus. Il convient donc de montrer/exprimer cet entretien (plus d'informations : contacter info@adalia.be).

La méthode d'enherbement est bien acceptée si la couverture végétale est suffisante, homogène et courte (ce qui est cohérent avec les expériences faites en France...).

4.9. Conclusion en vue de la sensibilisation des citoyens

4.9.1. 80% de la population sensibilisés aux dangers des pesticides !

Cette enquête a permis de révéler que plus de 80% des citoyens sont conscients des dangers des pesticides. Par contre, peu d'entre eux en ont tiré les conséquences concernant la lutte contre la végétation spontanée. Ceci est probablement dû à la médiatisation du sujet. Les effets néfastes des pesticides sur la santé et l'environnement sont bien relayés par les médias, y compris par les chaînes de télévision populaires. Cependant, ce sujet est essentiellement traité en rapport avec le secteur agro-alimentaire et très peu (voire pas du tout) avec le jardinage ou la gestion des espaces publics.

4.9.2. Un lien reste à faire

Il reste donc à amener le public à faire le lien entre la présence de végétation dans les espaces publics et la réduction de ces pesticides dangereux. Il paraît en effet contradictoire qu'une partie de la population (environ 45%) souhaite d'un côté une réduction des pesticides, et d'un autre côté qu'elle accepte assez mal la végétation spontanée.

Ce travail de sensibilisation devrait être assez léger. Cette enquête y a déjà contribué. Les enquêtrices ont en effet constaté que le simple fait de demander leur avis aux gens sur la végétation spontanée puis sur les pesticides les faisait réfléchir et débouchait parfois sur des questions et une demande d'informations complémentaires. Une grande partie des citoyens voient les « mauvaises herbes » comme un manque d'entretien, une négligence, voire un manque de respect de la part des gestionnaires communaux vis-à-vis d'eux. Elles pourraient pourtant, moyennant un certain travail de sensibilisation, être perçues comme le signe d'un environnement non contaminé par des pesticides.

4.9.3. Détritus et mauvaises herbes

La végétation spontanée est souvent associée – dans la réalité et dans l'esprit de la population – à la présence de débris. Mais il est important que le public fasse la distinction entre la lutte contre les mauvaises herbes et contre les débris. Il s'agit de deux types d'entretiens différents, le 1^{er} étant plutôt défavorable à l'environnement et le 2nd tout à fait favorable. Dans une démarche environnementale, il serait logique de réduire la première et d'accentuer la deuxième. Mais maintenir les espaces publics parfaitement dépourvus de débris paraît difficile (du moins à court terme). Pour les communes inscrites dans une réduction des pesticides, il convient donc à la fois de

renforcer la lutte contre les déchets et à la fois d'expliquer aux citoyens que les herbes ne sont pas sales, contrairement aux pesticides et détritrus qui polluent l'environnement.

4.10. Perspectives d'études

Certaines personnes semblent penser que le désherbage chimique des espaces publics est un mal nécessaire. Il serait intéressant de comprendre pourquoi. Sont-ils mal informés des effets des herbicides ? Trouvent-ils que la propreté des espaces publics est plus importante que le respect de l'environnement et de la santé humaine ?

- comment l'état général de l'espace influence-t-il la tolérance à l'herbe ?
Hypothèse : dans un espace minéral, la végétation spontanée est mieux tolérée lorsque les composants minéraux sont en bon état (revêtement non dégradé, pas de graffitis ...) et dépourvus de détritrus.
- Creuser la question 6, surtout avec les personnes qui ont exprimé le souhait d'un entretien. Sont-ils vraiment favorables à l'idée d'espaces verts plus naturels ?
Qu'entendent-ils par « entretien ».

5. Références

- ACCEPTAFLORE, Les plantes sauvages en milieu urbain, un désordre naturel ? Synthèse de l'étude socio-écologique. M-J Menozzi, A. Marco, V. Bertaudière-Montes, S. Léonard & D. Provendier. Plante & Cité, 2011
- Nuisances des mauvaises herbes et propositions de seuils d'intervention pour le désherbage en zone urbaine. E. Zadjian, Mémoire de fin d'études. INH, 2004
- « Mauvaises herbes », qualité de l'eau et entretien des espaces. M-J Menozzi, Natures Sciences Sociétés 15(144-153), 2007

6. Remerciements

Le Pôle wallon de gestion différenciée remercie Adeline Louvigny et Amandine Demez pour le travail de terrain, ainsi que Jacques Valentin et Michel Loriaux pour leur aide sur la méthodologie de l'enquête. Nous tenons bien sûr à remercier les 11 administrations communales qui nous ont autorisés à réaliser cette enquête sur leur territoire. Enfin, nous remercions les 717 personnes qui nous ont accordé du temps pour répondre à ce questionnaire.